



PASCALE FALLARA

NOTAIRE



43-45 Avenue Auguste Vérola
NICEO
06200 NICE

Téléphone : 04.22.70.01.09
Télécopie : 09.70.72.14.44

Courriel : pascale.fallara@notaires.fr

HONORAIRES ET TARIFS

Ces honoraires sont hors débours, taxes et impôts (hors TVA donc sauf quand les montants sont indiqués TTC, c'est-à-dire toutes taxes comprises).

OFFRE D'ACHAT

Rédaction d'une offre d'achat : 50 euros HT.

Lesdits frais seront supportés par l'offrant, sauf autres accords entre les parties.

COMPROMIS SOUS SIGNATURES PRIVEES

Montant de la transaction / Valeur des biens	Montant des honoraires
• Entre 0 à 100.000 euros	100 euros TTC
• Entre 100.001 et 200.000 euros	200 euros TTC
• Au-dessus de 200.000 euros	250 euros TTC

Lesdits frais seront supportés par l'acquéreur.

PROMESSE DE VENTE

- Rédaction de la promesse authentique : 250 euros TTC.
- Frais d'enregistrement auprès des services fiscaux le cas échéant : 125 euros TTC.

Lesdits frais seront supportés par l'acquéreur, sauf autres accords entre les parties.

CONSULTATIONS DIVERSES A L'ÉTUDE

La première consultation ne donne pas lieu à facturation.

Seules les consultations écrites et complémentaires peuvent être facturées (devis préalable).

Si des clients sont dans la réelle incapacité de se déplacer, les consultations peuvent être faites à domicile ou dans un établissement de santé. Le déplacement peut donner lieu à une facturation (devis préalable et coût en fonction de la distance).

PRESTATIONS DIVERSES

Authentification de signature et copie certifiée conforme d'un document administratif rédigé en français ou en italien : Devis préalable.

Copie certifiée conforme d'un document administratif rédigé en français ou en italien : Sur devis. Nous consulter.

Testament olographe (conseil et enregistrement au fichier central) : 150 euros TTC hors coût de 12,71 euros d'enregistrement au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés.

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement CDC

Rédaction de procuration sous seings privés : Sur devis fonction de la nature juridique de l'opération envisagée et du nombre de pages.

SUCCESSION

Règlement des factures, établissement de courriers créanciers et débiteurs, interrogation de fichiers spéciaux, relance, rapatriement des fonds bancaires, courriers aux ayants-droits) : Non facturée jusqu'à 10 courriers adressés à des institutionnels, jusqu'à 2 établissements bancaires et jusqu'à 3 ayants-droits. Sur devis au-delà.

DROIT DES ENTREPRISES ET DES SOCIÉTÉS

Création d'entreprise (choix du statut juridique, rédaction des statuts, formalités d'immatriculation) : 900 euros hors taxes pour les sociétés civiles immobilières, 1.000 euros HT pour les SARL, sur devis pour les autres sociétés.

Cession des parts sociales : (0,8% TTC x actif brut) avec un minimum de 800 euros TTC (hors formalités auprès des Greffes).

Cession de bail ou de fonds de commerce : 1% TTC du prix total, avec un minimum de 1500 euros TTC (hors formalités).

Dissolution de société : 800 euros TTC (hors formalités auprès des Greffes).

Pour toute demande d'information supplémentaire ou pour toute question relative à la facturation, nous vous invitons à nous consulter directement.